

**COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE ACCORDEE à la C.N.A.R.E.L.A. par
M. DARCOS, MINISTRE DE L'EDUCATION, le mardi 29 janvier 2008**

Personnes présentes : M. Darcos et M. Sherrigham pour le Ministère

Marie-Hélène Menaut et Mireille Ko pour la C.N.A.R.E.L.A.

I. Inquiétudes sur la situation actuelle

La C.N.A.R.E.L.A. indique que les langues anciennes connaissent une forte demande, aussi bien en France qu'en Europe. Les effectifs sont nombreux, et l'enseignement se modernise sans cesse (exemples de Musagora et de CIRCE, expériences de latin-grec thérapeutique et de pôles d'excellence latin-grec dans certaines Académies, etc.). Pourtant, l'offre d'enseignement ne suit pas : on note des suppressions de postes, des collègues nommés sur plusieurs établissements en latin et en grec seulement, le manque de remplaçants en Lettres classiques, la concurrence d'options telles que la découverte professionnelle (rendue obligatoire par certains chefs d'établissement), les classes « bilangue » ou CHAM auxquelles on refuse le latin dans certains collèges. (Rappel de la note envoyée à M. Sherringham « Demande de l'accès pour tous les élèves aux options facultatives de latin et de grec » .Nous nous inquiétons donc de la situation actuelle des langues anciennes et de leur avenir à la rentrée 2008.

Réponse de M. Darcos :

M. Darcos nous réaffirme qu'il partage totalement notre point de vue sur l'utilité de l'enseignement des langues anciennes ; il est particulièrement vigilant, car il faut transmettre aux jeunes générations la connaissance du monde antique.

Pour lui, cette question se pose à quatre niveaux :

- la filière L doit devenir plus attractive ;
- le collège doit être réorganisé, car à l'heure actuelle les élèves se voient proposer trop de choix – tactique cynique mise au point jadis pour tuer les options - ; la seule solution est les cibler et de les regrouper par collèges dans les grandes villes et les villes moyennes, sauf dans les zones rurales.
- les langues anciennes doivent concourir à la réussite des élèves, en particulier dans les ZEP (c'est ce que prévoit le projet « ambition réussite » de Fadéla Amara)
- l'enseignement des langues et de la culture de l'Antiquité sont le socle permet de faire connaître aux élèves les sources gréco-latines de notre culture, et donc participe pleinement à l'élaboration d'une culture commune. Il affirme sa volonté sur ce point et souligne qu'il ne faudra pas dissocier le grec du latin, au risque de voir disparaître le grec. Les professeurs de Lettres

classiques, trop souvent sous-employés en langues anciennes, auraient un rôle important à jouer dans l'histoire des arts ou des lettres, en plus de l'enseignement purement linguistique.

- A propos des TZR : il n'y a pas qu'en Lettres Classiques que les TRZ manquent.

II. Inquiétudes sur la rentrée 2008 et les projets de réforme

La C.N.A.R.E.L.A. exprime son inquiétude face à la rentrée 2008, qui verra la suppression de nouveaux postes et une réduction du budget. Des projets concernant la réforme, voire la disparition des concours du CAPES et de l'agrégation, sont aussi très préoccupants.

Quelle est la place des langues anciennes dans le « socle commun de connaissances » qui doit être instauré à la prochaine rentrée ? Nous soulignons que l'étude des langues latine et grecque ne peut être séparée de l'étude des civilisations sans ajouter encore de la confusion dans l'esprit des élèves : le détour par la langue fixe les connaissances dans ce domaine comme dans celui du français, où le vocabulaire est mieux acquis lorsqu'on en connaît l'étymologie

Pour revaloriser la filière L, nous évoquons la réforme des nouvelles classes préparatoires littéraires où une heure de culture antique et deux heures de langue latine ou grecque sont obligatoires : la filière littéraire au lycée, qui alimente ces classes, devrait s'en inspirer et proposer une langue ancienne obligatoire.

Réponse de M. Darcos :

Selon lui, le nombre de postes pour la rentrée 2008 correspond aux besoins. Il faut de toute façon tenir compte des contraintes budgétaires.

Les bruits qui courent sur la disparition des concours du CAPES et de l'agrégation sont sans fondement. Il n'est pas question de remettre en cause ces concours.

Le volet intitulé « culture humaniste » du socle commun donne tout naturellement une place aux langues et cultures de l'Antiquité. Il ne donne aucun détail.

Le Ministre n'est pas informé de la réforme des Classes préparatoires littéraires, mais l'idée d'introduire une langue ancienne obligatoire en L est intéressante, et à étudier.

Nous remettons à M. Darcos les motions votées lors des Assemblées Générales de la C.N.A.R.E.L.A., ainsi qu'un exemplaire du *Florilège pédagogique* de nos associations pour l'année 2007, le dossier réuni à ce jour concernant la rentrée 2008, et une lettre que les élèves de la section latin-grec en 3^{ème} du collège Marie Curie des Lilas ont tenu à lui adresser pour exprimer leur attachement à l'enseignement des langues anciennes. **Le Ministre désire leur répondre.**

Impressions :

- 1) Nous avons pris note que le Ministre n'avait pas l'intention de supprimer le CAPES et l'Agrégation, concours nationaux.
- 2) Nous avons repris contact avec Mark Sherringham qui enregistrera nos demandes de la base

L'entretien a duré trois quarts d'heure.

- 3) Nous avons enregistré que le Ministre était convaincu que les langues et cultures de l'Antiquité s'inscrivaient dans l'acquisition de la culture commune.
- 4) Nous avons été surpris qu'il ne donne pas davantage de précision sur le socle commun, qu'il ait si peu réagi à la réforme des classes préparatoires et au lien à établir avec la réforme de la filière littéraire, alors que l'IG des Lettres a ce projet.
- 5) Nous sommes catastrophés de voir reparaître la notion de regroupements par bassins ; enfin que veut dire « ne pas enseigner le latin sans le grec » ? Si le principe est à considérer, le nombre d'heures imparti à l'étude de la langue et de chaque langue va être posé.